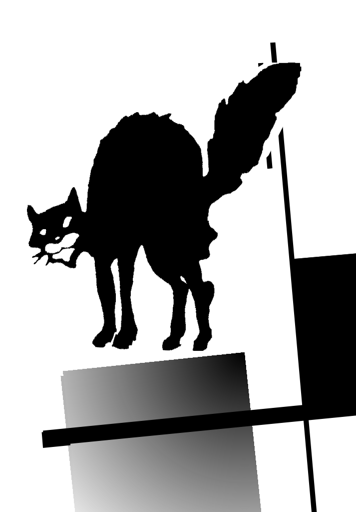


JOURNAL COMMUNISTE LIBERTAIRE ET D'ÉCOLOGIE SOCIALE DE CHAMPAGNE ARDENNE

LE CHAT NOIR

Numéro 7, Nouvelle série

0,75 € **Octobre 2005**

MOURIR à MORONVILLIERS

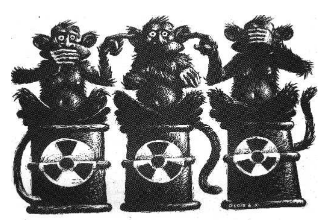
Le samedi 10 septembre dans la matinée, nous nous sommes rendus à une bonne vingtaine de personnes à Pontfaverger. Rappelons que cette commune abrite la base militaire de Moronvilliers où le C.E.A. pratique des essais dits froids en utilisant des répliques d'un modèle de bombe nucléaire où est remplacée la matière nucléaire comme le plutonium par de l'uranium appauvri et parfois quelques grammes de plutonium pour analyser comment réagissent les explosifs chimiques qui sont dans la bombe.

Il s'agissait avant tout de coller l'affiche de la coordination " Nucléaire : La voie criminelle " et de tenter de rencontrer la population qui bien souvent travaille sur ce site, en lui distribuant un tract d'informations connues (1) dans le but que les langues se délient. Ce tract dénonçait les conditions de travail des salariés embauchés par des entreprises sous-traitantes du C.E.A, considérés comme de véritables " trimardeurs " du nucléaire militaire.

Le tract se terminait par une dénonciation de la course à l'extension et à la sophistication de l'arsenal nucléaire. Pour nous, " lutter contre les futures catastrophes … passe aujourd'hui par l'exigence de la fermeture de ce site de Moronvilliers ".

Ce n'était pas la première fois que des antinucléaires se rendaient dans cette commune ; voici quelques années les portes se refermaient et les rues se vidaient. Là, nous sommes, dès notre arrivée, tombé sur la sortie de l'école communale. Même après avoir lu notre texte nous n'avons pas ressenti d'agressivité à une notable exception près " Vous voulez que ce canton meure ! … " de … l'antiquaire du coin. Les langues ont commencé à se délier lorsqu'un habitant est sorti de sa maison pour nous dire qu'il avait travaillé sur le site (avec la personne de 35 ans qui vient de mourir d'un cancer), en bleu de travail mais avec des chaussures de sécurité dans le démontage d'une aire bétonnée contaminée par des expériences à l'air libre. Nous apprendrons que d'autres personnes viennent de décéder et que d'autres sont bien malades.

Au cours de ces rencontres avec les parents d'élèves, un boulanger nous confia avoir employé la personne qui venait de disparaître, et il mis en doute aussitôt l'origine possible de cette disparition en lien avec son activité dans le camp atomique du CEA. Il invoqua alors sa contamination par l'amiante au cours d'emplois antérieurs. Son voisin renchérira sur cette hypothèse, mais nous apprîmes dans les minutes qui suivirent que celui-ci faisait partie du contingent de gendarmes du canton affecté au camp. Nous rétorquions à cette habile façon de noyer le poisson si l'on peut dire (stratégie probable de défense du CEA) qu'il existait dans le domaine de l'amiante un protocole très rigoureux d'intervention sur les sites depuis la contamination de centaines de milliers de personnes (2), ce qui sans doute ne devait pas exister au sein du camp et encore moins pour les trimardeurs précaires du nucléaire, qu'il soit civil ou militaire.



Cette pratique comme cette situation d'une

Dans ce numéro :

Supplément à Courant alternatif, n° 152, Octobre 2005
Com. Par. : 06 10 G 86750

Pour les seules obligations légales
Dir. Publication : Nathalie Federico

Imprimé par nos soins

Correspondance : Egrégore
BP 1213, 51058 Reims cedex

grande opacité, nous amène à penser qu'il réside à cet endroit autant de sécurité qu'il en résidait sur les sites des essais nucléaires du Pacifique à Moruroa pour les populations locales comme pour les travailleurs et les militaires. On parle désormais de 150 000 personnes contaminées victimes de près ou de loin dans l'océan Pacifique et dans le Sud de l'Algérie à la suite des tirs de bombes atomiques. Là encore la stratégie du secret défense et du mensonge d'Etat fini bien par éclater au grand jour grâce à l'opiniâtreté des populations polynésiennes et la mobilisation bien tardive des candides militaires. C'est tout le sens que nous voulons donner à notre action afin que ce centre militaire atomique soit fermé et que toute la lumière soit faite sur la VOIE CRIMINELLE DU NUCLEAIRE.

Nous ne pouvions pas quitter ce village sans subir un contrôle de la gendarmerie. C'est un " site sensible " surveillé en permanence par 21 gendarmes sur les 24 que compte cette brigade ! Alors que 4 d'entre nous n'avaient pas leurs papiers sur eux dont 2 mineurs, nous avons été surpris de la réaction des forces de répression qui ne nous ont pas ennuyés, se fiant aux déclarations orales des contrôlé/e/s. Du jamais vu ! Comme quoi, le moral des troupes n'y est plus…

A suivre.

(1) La porte de la cuve des essais dits froids a sauté en novembre 2004, plusieurs travailleurs de ce site viennent de mourir d'un cancer, d'autres ont bien des soucis de santé…. Voir Chat Noir 4 et 6.

(2) L'extrême nocivité de l'amiante est connue depuis … 1906 ! Il a fallu attendre près d'un siècle pour que l'Etat français prenne des mesures. A noter que le désamiantage est loin d'être terminé et que l'amiante, par exemple, est encore utilisé dans la fabrication de plaquettes de frein en Europe de l'Est, plaquettes que l'on retrouve en France chez certains revendeurs…

MOURIR À MORONVILLIERS …

Officiellement, depuis 1996, il n'y a plus d'essais nucléaires en France, dans leur phase finale, c'est à dire qu'il n'y a plus de bombe atomique qui explose comme ce fut le cas dans le Sahara de l'Algérie française ou à Moruroa en Polynésie.
Par contre des essais dits "froids" sont effectués à Pontfaverger/Moronvilliers. Le C.E.A (Commissariat à l'Energie Atomique) pratique des explosions en utilisant des répliques d'un modèle de bombe nucléaire où est remplacée la matière nucléaire comme le plutonium par de l'uranium appauvri et parfois quelques grammes de plutonium pour voir comment réagissent les explosifs chimiques qui sont dans la bombe.
A Moronvilliers, la réaction en chaîne qui a lieu lors d'un essai grandeur nature n'a pas lieu. Mais nous sommes loin des essais en laboratoire comme l'avait dit Chirac en 1996. En effet, ici, il y a périodiquement des explosions qui, après avoir été commises à l'air libre, ont lieu maintenant dans une cuve. En novembre 2004, **le couvercle de la cuve a sauté** et cela a créé une véritable panique sur ce site. Il y a donc eu rejet de poussières d'uranium appauvri et peut-être d'autres matières tels le Béryllium, employé dans les détonateurs des bombes nucléaires.
Entendons-nous bien, le véritable danger n'est pas ici d'ordre nucléaire mais d'ordre chimique où quelques milligrammes de poussières avalées ou inhalées peuvent provoquer des cancers.
Dans la région, aucune étude n'est faite sur l'éventuel impact de ces essais "à froids" sur la santé des populations. Pour obtenir une telle étude, il faudrait une réelle volonté de lutte. L'Etat français n'a jamais donné de précisions sur ces opérations liées à la sale guerre nucléaire, qu'il s'agisse de Moruroa ou du désert algérien, qu'il s'agisse des populations civiles ou du personnel militaire. Il en allait de sa crédibilité pour l'ensemble de son programme nucléaire.
De plus, comme dans tout site nucléaire qu'il soit civil ou militaire, des salariés embauchés par des entreprises sous-traitantes du C.E.A. (ou d'EDF dans le cas de centrales nucléaires) font le sale boulot. Sous couvert du "secret défense", ces salariés doivent évidemment se taire ; ils se taisent d'autant plus que le chantage à l'emploi s'exerce directement ou implicitement.
Or, depuis quelques mois, des travailleurs perdent la vie en voulant la gagner pour avoir par exemple détruit aux marteaux-piqueurs, sans aucune protection, une aire bétonnée contaminée par des expériences à l'air libre qui ont eu lieu dans les années 1960 et 70. D'autres risquent dans ces prochaines années d'avoir de graves problèmes de santé pour avoir ramassé, après un essai, des échantillons dans les cuves.
Il est grand temps que les langues se délient, que les personnes concernées exigent des comptes de l'Etat sur les conséquences de ces essais dits à froids. A noter que l'association AVEN (association des vétérans des essais nucléaires) mène un travail juridique (*).
Derrière l'écran de fumée des traités sur la non-prolifération des armes nucléaires et sur l'interdiction de leurs essais grandeur nature se cache la course à l'extension et à la sophistication de l'arsenal nucléaire. Demain, des populations auront à subir des désastres. Lutter contre ces futures catastrophes qui n'auront rien de naturel passe aujourd'hui par l'exigence de la fermeture de ce site de Moronvilliers.

Egrégore, B.P. 1213, 51058 Reims cedex
membre de la coordination contre la société nucléaire

(*) AVEN : Site Internet – http://aven.org Délégué marnais de cette association : Michel Cardon, 27 rue Lecomte de l'Isle, 51000 Châlons en Champagne.

NUCLEAIRE : LA VOIE CRIMINELLE

LES CRS NOUS PROUVENT TOUTE LA DANGEROSITE DES "TRAINS NUCLEAIRES"

A la une du journal l'Union du jeudi 29 septembre, on apprend que les CRS ont fait un exercice d'entraînement simulant le blocage d'un train nucléaire en gare de fret du Petit-Bétheny. Pensez donc, des manifestants étaient sur le site en train de bloquer un train de marchandises radioactives et chimiques ! Lors de cet exercice, une centaine de CRS ont essayé une tenue NRBC (nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique). Au fait, s'ils ont besoin d'une telle combinaison, cela signifie que ce type de transport est extrêmement dangereux pour les cheminots et les populations avoisinantes ! Cette question n'est pas venue à l'esprit du journaliste... On apprend aussi que "*dans son cursus de formation aux techniques de maintien de l'ordre et aux misions de sécurisation, la CRS de Reims a déjà d'autres manœuvres. Elles concerneraient les techniques d'interventions en milieu pénitencier, dans des usines et lors des violences urbaines*". Rien de nouveau, nous savons depuis belle lurette qu'ils s'entraînent afin de protéger l'Etat et le capital. Par contre, on aimerait bien savoir si, pour ce faire, ils disposent de nouvelles armes.

Déchets nucléaires : une manif qui a servi à quoi ?

La loi Bataille du 30 décembre 1991 sur les déchets radioactifs de haute activité donnait aux pouvoirs publics quinze ans pour approfondir les recherches et trouver une solution pour le stockage des déchets les plus dangereux, ceux résultant de l'activité des centrales nucléaires et ayant pour certains éléments une durée de vie de plusieurs millions d'années.

L'enfouissement est l'hypothèse retenue. Dix ans après les premiers forages, une “niche d'expérimentation” d'une quarantaine de mètres de long est opérationnelle depuis novembre 2004, à près de 450 mètres de profondeur, au laboratoire souterrain de Bure (Meuse).

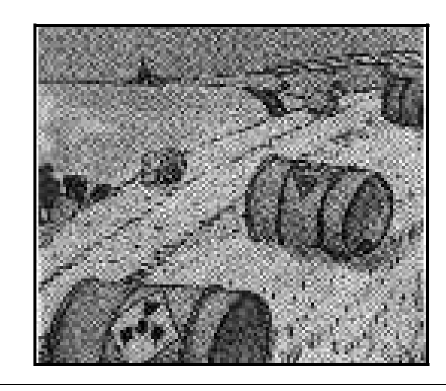
Le gouvernement doit présenter dès le début de l'année 2006 au Parlement un projet de loi sur les déchets radioactifs de haute activité. Si une décision favorable d'un stockage en profondeur des déchets nucléaires était prise, les premiers “colis” - déchets issus du retraitement enchâssés dans une matrice de verre - ne seraient pas attendus avant 2025.

C'est dans ce contexte que les 2 associations meusienne et haut-marnaise opposées à l'enfouissement des déchets nucléaires ont décidé de faire signer une pétition par les populations locales réclamant un référendum dans ces 2 départements sur l'avenir du "laboratoire" de Bure. 45 000 signatures ont été obtenues, ce qui est considérable pour 2 des départements les moins peuplés. Mais attention, même si des référendums d'initiative locale (non inscrits dans la Constitution) avaient lieu, l'Etat peut toujours ne pas tenir compte de l'avis des populations, si celle-ci est négative. On est toujours dans la continuité de ce que se passe depuis 10 ans à Bure : une confiance aveugle dans les élus.

Une manifestation à l'appel des Coordinations nationales des Elus et des Collectifs opposés à l'enfouissement des déchets radioactifs, des Collectifs Bure-Stop, du Réseau “Sortir du nucléaire” était appelée le 24 septembre 2005 à Bar le Duc, avec pour slogan "*Déchets radioactifs, n'empoisonnez pas la terre*". Il était demandé d'apporter "*un sac de terre et une pancarte de votre région qui seront déposés devant la Préfecture*" et "*un bâillon, symbole de la Société civile bâillonnée*".

Ce sont environ 2 500 manifestants qui se sont retrouvés ce samedi 24, et non 6 000 comme l'annoncent les organisateurs et la presse, à se rendre bâillonnés au siège du Conseil général de la Meuse pour remettre les 45 000 signatures pour demander un référendum local, puis devant la Préfecture sacs de terre et pancartes. Beaucoup de locaux, majoritairement jeunes, d'élus, mais peu de personnes de l'extérieur. Les 2 partis politiques, membres du Réseau, "soutenant" la manif, ont eu eux aussi du mal à mobiliser (150 pour les Verts, 50 pour la LCR). Comme d'habitude, les anars présents n'ont pas fait de politique : mis à part un drapeau noir et rouge sur une voiture sono, ils se sont contentés de servir de main d'œuvre au Réseau.

Nous étions quelques-uns uns à distribuer un tract de la Coordination contre la société nucléaire et à faire connaître sa plate-forme.



NOUS VOULONS ENCORE CROIRE QU'UNE AUTRE SOCIETE EST POSSIBLE !

Le Nucléaire est le scandale d'une folie imposée par l'Etat. Avant qu'il impose aux populations le stockage des déchets nucléaires sous terre, dans l'espace ou dans des pays à sa solde, nous n'avons pas d'autres choix que de lutter pour l'arrêt immédiat du nucléaire tout en sachant que seul un mouvement social peut l'imposer.

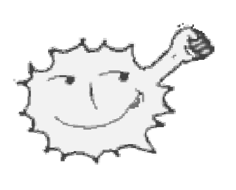
"Devoir de mémoire" !

En août 1999, le décret donnant le feu vert au laboratoire souterrain de Bure était signé par les gestionnaires de l'Etat français. Qui était au pouvoir à cette époque ? La gauche poubelle, pardon plurielle ! La ministre de l'environnement, une certaine Dominique Voynet, fut co-signataire de ce décret. En effet, le Parti Vert ne pouvait pas remettre en cause son alliance électorale avec le PS. Ah, le Pouvoir ! Pour quoi faire au juste ?
Le 20 octobre 2001 se déroule à Lille, Colmar, Lyon, Toulouse et Nantes une journée d'action antinucléaire sur l'initiative du réseau. 25 000 personnes sont dans la rue dont un nombre non négligeable de personnes qui défilent en scandant : "*Cochet, Etat, Cogema, tout çà à la poubelle*" (Cochet est le nouveau titulaire du strapontin réservé au Vert au sein du Pouvoir) et aussi : "*Ni rose, ni vert, arrêt immédiat du nucléaire*". C'est à Colmar que les collectifs BURE manifestent. Ils y prennent la parole. Eux qui ont l'habitude de se tourner vers leurs élus locaux que l'ANDRA achète..., déclarent : "*Alors, on s'est tourné vers la crème de nos élus : Les ministres. Mais là quelle Bérézina ! Nous n'avons découvert que marionnettes manipulées et sans consistance...*".

Et aujourd'hui ?

Rien n'a changé ! Le parti Vert cogère avec le PS un nombre important de Régions. En Basse-Normandie, les élus Verts ont permis, par leur abstention, que le conseil régional de cette région se prononce favorablement à l'implantation d'une centrale nucléaire de type EPR à Flamanville.
Hier, comme demain, l'opposition des Verts au nucléaire est inversement proportionnelle à leur distance du Pouvoir.
Un mouvement antinucléaire conséquent, sur des bases claires, ne peut se construire qu'en dehors et même contre ce Parti qui s'apprête demain à sauter dans le coffre arrière du P.S.
Mais ne nous leurrons pas, d'autres chapelles avec ou sans étiquettes participent au sabordage d'une lutte véritablement antinucléaire. Tels certains élus et autres associations qui "soucieux de démocratie", réclament un référendum local dont la restriction géographique n'a d'égal en ineptie que le bourbier des urnes avec sa délégation de pouvoirs et de savoirs. Mais ce sont aussi ces "principaux élus" plus pragmatiques qui se réfugient derrière un débat "faire valoir" pour quémander auprès de l'Etat le triplement de la gamelle nucléaire qui est déjà de 9,5 millions d'euros pour chacun des deux département, affichant clairement le prix de leur soumission.

La coordination contre la société nucléaire



C'est ainsi que s'est constituée une coordination nationale de collectifs antinucléaires en janvier 2004 afin de rassembler les individus et les groupes soucieux de poursuivre une critique de l'industrie nucléaire, ainsi que de la société qui la produit.
Notre base minimum d'accord est le refus des buts et des méthodes du "Réseau pour sortir du nucléaire" qui dans la régression actuelle se présente comme "le" mouvement antinucléaire et "la" voie réaliste pour une sortie à terme. A l'opposé de ce réseau-lobby, notre minimum d'accord implique :

- D'œuvrer pour une sortie immédiate et inconditionnelle du nucléaire
- La défense impérative de notre indépendance et le refus de toute complaisance avec quelqu'appareil politique que ce soit puisqu'ils peuvent être tous qualifiés de nucléaristes.
- Un mode de fonctionnement basé sur la libre association, la prise de décision en commun et le contrôle strict de toute délégation de pouvoir. De tels principes de fonctionnement ont porté dans l'histoire le nom de démocratie directe.

Si vous désirez en savoir plus sur notre coordination, n'hésitez pas à écrire à l'une de nos adresses ci-dessous :

Egrégore
B.P. 1213
51058 Reims cedex

Collectif Libertaire Amiénois
B.P. 617
80006 Amiens

Coordination contre la société nucléaire
c/o CICP, 21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

ADEVA et contrat du "Pays vitryat"

Jeudi 16 juin 2005 dans les grands salons de l'Hôtel de Ville de Vitry s'est tenue l'annuelle et unique manifestation de l'association ADEVA (Association de Développement Économique du Pays Vitryat et de son Arrondissement) chargée d'élaborer le contrat de pays des 101 communes du Pays de Vitry qui s'est terminée par la signature du "Contrat de Pays". L'an passé à la même époque, une même manifestation au grand style tapageur, avait consisté à présenter un bilan du tissu économique vitryat et une prospective sur ses besoins en qualifications et en volume de main d'œuvre. Au cours de cette séance avaient été tenus par les représentants MEDEF des propos très durs sur les formations données, les capacités et les comportements des jeunes (appelés "jeunes drogués", en particulier).

Notion de pays

A travers les documents du Contrat de Plan État-Région (CPER) 2000-2006, la Région s'est fixée l'objectif d'une "*meilleure structuration des territoires, passant par … l'organisation d'espaces de projets en pays*", autour de "*villes moyennes susceptibles de représenter les "noyaux durs" de pays qui s'organiseront autour d'elles*" (CPER 2000-2006 pp. 8 et 28).
Le même document indique le rôle dévolu à ces "Pays" (p.9) : "*la problématique devra permettre de développer des solidarités entre espaces ruraux et urbains et de valoriser les potentialités locales des territoires en prenant appui sur le renforcement de l'armature des villes moyennes, petites villes et bourgs susceptibles de fixer la population, d'attirer de nouveaux habitants, de favoriser la fréquentation touristique*".

ADEVA et "Pays Vitryat"

Le document du groupe ALTEDIA du 10/06/2004 précise qu' "*ADEVA est la structure porteuse de la charte du territoire pour le Pays Vitryat*". Elle est "*donneur d'ordre du projet de Gestion Partenariale des Emplois et de la Formation…*" (op. cité p. 32).
ADEVA fait suite depuis 2004 à l'APROVA (Association pour la Promotion de Vitry et son Arrondissement). Son objet (article 2 des statuts) est :

- d'assurer la promotion la plus large du pays en association avec les différents acteurs de la vie politique, économique et sociale du pays
- prospecter les investisseurs et accompagner les chefs d'entreprise dans leurs projets de développement "durable
- contribuer à l'aménagement du territoire et apporter un appui technique aux communautés de communes et aux communes notamment en matière de zones industrielles et de pépinières d'entreprises
- contribuer à la création d'entreprises

Les ressources (article 6 des statuts) sont :

- les subventions qui lui sont accordées
- la cotisation versée par chaque membre de l'association
- toutes autres ressources qu'elle pourrait se procurer en conformité avec la loi

Cette association est administrée par un conseil d'administration (article 10 des statuts) composé actuellement de 20 personnes (Conseillers généraux et régionaux du pays, présidents des communautés de communes du pays, Chambre de Commerce et d'Industrie, chambre d'agriculture, chambre des métiers, 2 représentants des entreprises du pays, des représentants de "la société civile" - dont le MEDEF, l'UPA, la CGPME, l'ANPE)
Au cours de cette réunion du 16 juin 2005, le président de l'ADEVA a indiqué que le périmètre du "Pays" - 11 communautés de communes et 22 communes indépendantes, soient 101 communes réunissant 47 200 habitants - est moitié rural, moitié urbain… bref, "rurbain" comme disent les sociologues !
Il a révélé l'organisation du travail d'ADEVA depuis 26 mois : 3 Vice-présidents pilotent les 3 groupes de travail (politique d'accueil, cadre de vie, développement d'axes stratégiques). Il a communiqué son pari : "*18 mois pour mettre en œuvre les 49 opérations (parmi lesquelles la construction de la médiathèque d'Orconte) inscrites dans le Contrat de Pays*". Le président de région a vu dans la mise en place du "Pays" une démarche exemplaire de concertation associant les milieux socioprofessionnels et associatifs. Dans la démarche de ce jour nous aurions "*aujourd'hui un aboutissement et un point de départ*" vers un programme d'actions réunissant des fonds d'État, du Conseil général, du Conseil régional. La part de la région est considérable avec une enveloppe de 5 321 000 € à quoi s'ajoutent 2 159 000 €, dont une première partie de 1 051 000 € a été ciblée. Il en reste un peu plus de la moitié à consommer d'ici fin 2006 pour réaliser le programme après finalisation des projets. Monsieur le Préfet DUBOIS a souligné que 23 démarches de pays sont engagées sur 3 des départements de notre région, sans pour cela constituer un échelon supplémentaire au niveau administratif . Pour lui, le travail sur les 3 axes (Zones d'activité, Logement, Tourisme) est au cœur de la démarche indispensable pour la région.
Toujours est-il qu'en 26 mois l'action d'ADEVA - au travers d'un Bureau d'Étude (ALTEDIA), de services publics ou semi-publics tels DDTEFP et DRTEFP (directions régionales et départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle), CCI, sous-préfecture, FSE (fonds social européen) ou MEDEF - a consisté d'une part à financer et d'autre part à présenter richement :

- "*Pays Vitryat: charte de territoire*" avec 81 pages de diagnostics et des axes stratégiques pour un projet de développement géo-économique;
- "*Mise en place d'un système de Gestion Partenariale des Emplois et des Formations commun aux entreprises du bassin de Vitry-le-François*" avec 99 pages de diagnostics et des axes pour un projet de développement de l'emploi.

Val de Vière s'est fait subventionner par ADEVA pour l'enfouissement de lignes électriques, de même que Braucourt (avance remboursable) pour son parc d'aventure "Accrobranche", la médiathèque d'Orconte a été financée par ADEVA (mais par qui est financé le personnel ?).

Qui est ALTEDIA ?

ALTEDIA à été créé en 1992 par un certain SOUBIE, ancien conseiller de Chirac, avec des investissements du Crédit Lyonnais, du Gan, de WORMS and CIE... Son chiffre d'affaire est de 80,5 millions d'euros. ALTEDIA rachète des sociétés sur l'international et a été racheté par ADECCO (51 % des actions) et ce n'est donc pas un "petit bureau d'études". D'un côté ALTEDIA conseille les entreprises sur les stratégie de délocalisations, de l'autre côté conseille les communes ou communautés de communes pour l'implantation de nouvelles entreprises (après avoir vidé le territoire des anciennes structures économiques), mais en réalité en faisant bénéficier ces entreprises des avantages liés aux nouvelles implantations (subventions, détaxes diverses, …). En empochant au passage le maximum de fric des 2 côtés pour leurs pseudos conseils. Tout en axant le développement économique futur sur le tourisme… Ce n'est pas un hasard si fleurissent les parcs d'attraction !

ADEVA, une préfiguration de ce que va être l'exécutif du "Pays" ?

Un "Pays" fonctionne un peu comme un conseil régional : un exécutif désigné par la ville de référence, les communautés de communes, où siègent aussi les conseillers généraux et régionaux du "pays", et des instances économiques et de l'autre, une sorte de Conseil économique et social, avec un membre "non élu" de chaque communauté de communes, des représentants d'associations, de syndicats, d'acteurs économiques. On dit en France qu'il y a trop d'instances territoriales (commune, département, région, Etat). Pour l'instant, on décentralise en créant de nouvelles instances (communautés de communes, d'agglomérations, Pays). On va vers une formule mêlant à la fois une conception des territoires à l'anglaise et à l'allemande : au plus proche, une communauté de communes, d'agglomération ou un pays qui va remplacer les 110 communes existantes, et de super régions qui vont fédérer ces superstructures. Il faut remarquer que les communautés de communes ou d'agglomération gèrent de plus en plus de choses au détriment des communes. A travers le rôle donné à ces nouvelles superstructures, on voit apparaître un nouveau potentat local ressemblant au pouvoir féodal. Pour asseoir son nouveau pouvoir, cette nouvelle féodalité invente une pseudo démocratie participative en faisant croire que le milieu associatif (et syndical) est associé aux décisions.

ADEVA regroupe pour l'instant le rôle d'exécutif et de Conseil économique et social. Mais sans tous les acteurs. Cela pourrait évoluer. Lors de l'AG 2004, le Budget prévisionnel 2005 est proposé en équilibre à 256 685 € (176 535 au développement économique et 80150 à l'animation du pays), en augmentation de 16,7%. Avec l'effacement progressif du FEDER (qui alloue en 2005 une proportion de 42,85% des fonds du pays), il est proposé une "cotisation obligatoire par habitant" de la part des communautés de commune qui doit monter progressivement de 0,50 € à 3,4 € de 2004 à 2007.

Plan de Prévention de la Délinquance et Programme de Rénovation Urbaine

Au cours de la réunion du 19 juin, le Préfet évoque le Plan de Prévention de la Délinquance qui le conduit en tant que Préfet à Vitry-le-François au moins une fois par mois. Il souligne que le travail accompli dans ce domaine a permis que la statistique qui montrait 2 fois plus de difficultés ici que dans la moyenne nationale soit revenue maintenant à peu près à la moyenne nationale. Il conclut sur la réalisation du Programme de Rénovation Urbaine qui contribue l'amélioration des indicateurs vitryats.

La signature du plan de prévention locale correspond au passage à Vitry de la Police Nationale à la gendarmerie. La gendarmerie serait-elle plus efficace que la police ? On s'est aperçu que dans certaines villes où le phénomène s'est produit, les statistiques des délits augmentaient, car un certain nombre de plaintes qui jusqu'alors n'étaient enregistrées l'étaient pour pouvoir justifier de la nécessité de leur maintien (car en contre partie, il y avait plus d'affaires résolues). Dans d'autres villes, les statistiques étaient en chute libre, car la au contraire, les carottes étant cuites, il fallait prouver que le changement de statut du maintien de l'ordre était inefficace.

Les premières études sérieuses sur les Programmes de rénovation urbaine montrent que l'on n'a fait que déplacer le problème sur d'autres localités. En fait, on déplace la population pauvre vers d'autres lieux et on la remplace par les classes moyennes, en gardant un pourcentage de pauvres pour faire croire à la mixité sociale.



Vu la Braderie de Lille

Social

Fermeture d'entreprises et licenciements

- L'agence Rastello SAS de Saint-Brice-Courcelles, distributeur régional de la marque Butagaz, a fermé ses portes le 31 août dans le cadre d'une restructuration du réseau des mandataires engagée par le groupe Shell. L'agence employait 16 personnes. Sept des huit employés administratifs ont refusé les postes proposés en raison de l'éloignement géographique. Ils seront licenciés d'ici la fin octobre. Sur les huit commerciaux, quatre ont accepté l'offre de reprise. Les quatre autres sont toujours en pourparlers.
- Neuf salariés de l'imprimerie Technologies et impression, basée à Reims, ont été avisés (oralement simplement) de leur licenciement. Cette entreprise employait une trentaine de personnes et venait d'être rachetée. Il semblerait que la mesure de licenciement ne frappe que des salariés âgés d'au moins cinquante ans.
- Vic-sur-Aisne : un nouveau plan social a été annoncé mi-septembre par Vico lors d'un comité d'entreprise extraordinaire. "*A la clé, 111 licenciements sur un effectif de 366 salariés, auquel, il faut ajouter le transfert des bureaux sur le site de Roissy, au cours du 2e semestre 2006*". Ce plan social viserait "*à délocaliser les ateliers de fabrication des croûtons à Albash (Allemagne) et de confier la production de purée en flocons - produit phare de la marque, avec les chips - à un sous-traitant encore inconnu à ce jour*". Connu pour être le "Roi de la pomme de terre", Vico a été racheté par le groupe Intersnack en octobre 1998. En 2003, alors que l'effectif était encore de 440 personnes, le leader allemand sur le marché des chips et produits salés pour l'apéritif avait déjà mis en œuvre un plan social. Il s'était traduit par 40 suppressions d'emplois sur le site axonais et le transfert des 29 commerciaux - basés un peu partout en France - au sein d'une nouvelle société qui élisait domicile en région parisienne. Depuis, l'entreprise aurait enregistré un peu plus d'une dizaine de départs "volontaires". A l'annonce des 111 licenciements, les salariés de chez Vico sont descendus dans les rues de Vic-sur-Aisne et ont occupé le pavé sur la RN31. Dans le même temps, la direction de Vico affirme, par la seule voie d'un communiqué de presse, qu'elle "*envisage d'investir 14 millions d'euros, en trois ans, pour pérenniser son site de Vic, en concentrant son activité industrielle sur la production de chips. Les investissements porteraient sur les super structures de l'usine, la modernisation de locaux de production et la rénovation de trois lignes de production de chips*". Vico concentrerait son activité industrielle sur ce produit, qui représente 70 % de ses volumes et constitue le "*cœur de métier de son actionnaire*".
- La direction de l'entreprise de transport Herbin (rachetée en 2003 par le groupe Graveleau) vient d'annoncer un projet de licenciement économique. Celui-ci amènerait à la suppression de 36 postes, au sein d'une société qui en compte aujourd'hui 54. A savoir : 41 conducteurs, quatre autres ouvriers, huit employés et deux cadres. Pour justifier cette baisse de plus de 66 % de ses effectifs, la direction de l'entreprise évoque de très importantes pertes d'exploitation au cours des trois dernières années.
- A Bohain, dans l'Aisne, Transtex son activité cessera son activité à la mi-novembre. 72 personnes se retrouvent sans travail. La direction leur propose d'aller au Luxembourg (25 postes dispônibles) ou en République tchèque (10 postes). "*A Bohain, on gagne en moyenne 1.400 euros brut. Au Luxembourg, 1.980 euros mais en République tchèque, 585 euros, il faudrait être fou pour accepter. De plus, les conditions sociales ne sont pas les mêmes*". Par le passé, il y avait déjà eu des plans de redressement, les effectifs étant passés de 250 salariés à 72 aujourd'hui. Lorsque l'autre filiale du groupe Glanzstoff à Vaux-Andigny avait fermé en 1999, une trentaine d'employés avait été licenciée et une partie du personnel réaffectée à Bohain. Au cours d'une réunion de comité d'entreprise (CE) extraordinaire pour cessation d'activité, les élus de cette entreprise spécialisée dans le retordage de câbles pour pneumatique se sont fait le porte-parole de l'ensemble des salariés en demandant des indemnités plus importantes que celles fixées par la loi.
- VMC à Reims : sur les 228 emplois menacés par la fermeture du four 9, 100 personnes feront l'objet des mesures d'âges à 55 ans, 40 salariés travailleront à BSN bouteilles à Cormontreuil, une douzaine à BSN France-Europe. Et surtout, l'activité de garnissage est conservée sur le bassin rémois avec 31 postes, mais devrait être transféré dans son entier chez un sous-traitant rémois. Ils ne seraient plus qu'une trentaine de salariés à n'avoir aucune garantie de reprise. A noter que le four 9 a rendu l'âme le 17 septembre. Le comité d'entreprise conteste le plan social.
- Quelque 90 % des employés de l'usine Eberspächer de Saint-Michel étaient en grève fin septembre, puis, après séquestré le directeur, lui ont interdit d'entrer dans l'établissement. Depuis l'annonce au début de l'été d'un plan de licenciements de 78 personnes, cette unité de production de pots d'échappements connaît de fréquents troubles sociaux. Par ces

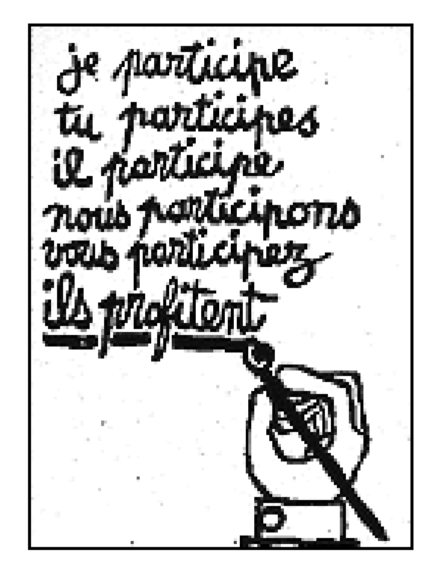
grèves, le personnel souhaite ainsi "faire pression" sur le déroulement des négociations. Et ce d'autant qu'une expertise indique qu'il y a possibilité d'alléger le plan d'une vingtaine de licenciements. La fin de la procédure est annoncée pour le 5 octobre. Mais les salariés préparent de nouvelles actions. En fin de compte, soixante-dix licenciements sur 334 employés, soit plus d'un employé sur cinq sera au chômage fin octobre.

- Un plan social est en préparation au sein de l'entreprise Nexans à Chauny. Une cinquantaine d'emplois serait sur la sellette. Outre des mesures d'âge, ces suppressions de postes devraient être absorbées par des départs volontaires, quelques reclassements à la SCCC (société de coulée continue de cuivre) à Chauny ou dans d'autres filiales de l'entreprise. Ce plan doit s'étaler jusque juin 2007. L'entreprise Nexan de Chauny compte 250 salariés, sa filiale la SCCC, une centaine.

- Henkel a décidé de fermer son unité de fabrication de lessive en poudre à Reims employant 185 personnes. "*Un accord a été signé en mars 2005 qui stipule que l'entreprise ne pourra pas fermer avant mars 2007 sauf si un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) correct est trouvé*". Les salariés travaillent toujours. Mais le moral n'y est pas.

- Le secteur fret du site de Mohon à Charleville-Mézières va faire les frais d'une vaste restructuration. *"Il n'y aura pas de fermeture. Mohon rassemble 170 conducteurs de trains. La moitié assurent la conduite des trains voyageurs et de fret locaux. Ceux-ci ne sont absolument pas concernés"*. La restructuration vise toute "*l'autre moitié*", soit 85 personnes, affectée à la conduite des trains fret entre le nord et l'est de la France. la SNCF a déjà prévu une première vague de "*20 à 30 suppressions d'emplois*" dès décembre prochain. Pour le reste, elle compte procéder à un étalement des suppressions sur 3 ans, et mise sur le non renouvellement des départs à la retraite (une dizaine par an) ainsi que sur les demandes de mutation (une quinzaine actuellement).

- Une mauvaise nouvelle viendrait s'ajouter aux quelque 120 suppressions de postes déjà prévues par le plan social sur les sites de Menou et Vienne-le-Château : le maintien ou non du centre de recherche de l'usine d'emballage sur le site de Sainte-Ménehould. Cela concerne 38 salariés.



Grèves et débrayages

- Trop de CDD pendant les vendanges au détriment des CDI : les salariés de Moët & Chandon, Mercier, Ruinart, ont manifesté devant le centre de pressurage de Oiry. Le personnel de production des sociétés appartenant au groupe LVMH, a arrêté le travail une grande partie de la matinée, avec du personnel administratif et des vignes. "*On n'avait pas été en grève pendant les vendanges depuis 1993, où il y avait eu 250 licenciements*". Au motif des revendications, le mécontentement du personnel de ces sociétés sur "*le traitement social, la précarité et la remise en cause des avantages sociaux*". Les vendanges concernent "*29 % seulement des CDI. C'est pourtant notre travail. Du coup, nous ne touchons plus les primes vendanges*".

- Les guichetiers de La Poste de Saint-Quentin ont profité de la Fête de La Poste qui avait lieu hier pour mettre en place un mouvement de grève. Une action qui concernait en fait les employés du service "Grand Public" du bureau du centre-ville, soit 22 personnes. Le mouvement a été suivi toute la journée par la totalité des salariés en question. "*Dans un contexte où le service public postal départemental s'est déjà largement dégradé, cinq postes devraient être rapidement supprimés aux guichets de La Poste de Saint-Quentin Basilique*".

- Un arrêt de travail au magasin Champion-Jacquart de Reims. Les raisons de ce mouvement de protestation ? La première porte sur les dates des congés payés : "*La direction nous impose de prendre quatre semaines entre le 1er juin et le 31 octobre; notre directeur est le seul, sur les six Champion de Reims, à faire ça !*". Une seconde raison a trait aux "*horaires inéquitables*", "*ce sont toujours les mêmes filles qui font la fermeture et ce n'est pas pour ça qu'elles sont mieux payées*".

- Des agents communaux ont manifesté place Ducale à Charleville. C'est toujours la question du régime indemnitaire qui pose problème. Car si les "communaux" dépendent de la fonction publique territoriale (c'est donc l'état qui fixe les indices et négocie au plan national, le cas échéant, les augmentations), l'employeur local (en l'occurrence la mairie) peut apporter sa part via des indemnités. Autrement dit des primes. Les agents de catégorie 'C', c'est-à-dire la base de la pyramide, sont perdants, alors que dans le même temps, les cadres vont négocier individuellement. Et de réclamer une augmentation de 100 € mensuels pour les plus bas salaires.

- 29 des 35 agents membres du personnel de la maison de retraite de Saint-Germain-la-Ville, qui devaient

travailler ce 4 octobre, ont répondu à l'appel de la grève nationale. Une particularité cependant : simplement par une heure de concertation sur leur motivation et leur façon de singulariser cette solidarité. Les revendications sont toujours les mêmes : des moyens humains supplémentaires et plus de confort.

- La Secomam à Revin, spécialisée dans l'outillage de presse a été reprise le 17 mai 2005, par la société ORA (Outils Rhone-Alpes). Or, depuis, à chaque fin de mois, les 23 salariés que compte l'entreprise, doivent patienter pour toucher leurs salaires. Ce mois de septembre encore, ils n'ont pas été payés. Apparemment, le site de Revin qui appartient au groupe Ora n'est pas le seul dans ce cas-là, deux autres unités seraient dans la même posture. En attendant, les salariés cessent le travail tant qu'ils ne sont pas payés.

- Une partie des salariés, essentiellement des ouvriers, de la base Intermarché de Luxémont-Villotte est en grève : 80 % de grévistes sur les 250 employés que compterait au total l'entreprise. Tous veulent "*une revalorisation des salaires*" et "*l'amélioration des conditions de travail*". Un piquet de grève est établi devant l'entrée de la base Intermarché, une plate-forme logistique qui alimente en produits frais une centaine d'enseignes du groupement.

Suite conflits et licenciements

- Les ennuis continuent pour la Sarl rémoise Amiante D'Floc. Par jugement rendu hier en délibéré, le conseil des prud'hommes de Reims a condamné l'entreprise à verser un total d'environ 32 500 € à quatre anciens salariés licenciés "sans cause réelle et sérieuse". Cette décision s'ajoute à une précédente rendue dans une autre affaire le 7 juin par le tribunal correctionnel de Reims : le gérant d'Amiante D'floc fut alors condamné à deux amendes de 3 750 € chacune pour des infractions aux règles de sécurité.

- L'exaspération est à son comble parmi les ex salariés d'Artis et de la Socaus dans les Ardennes. Dans l'attente que leur soient enfin réglées les indemnités gagnées aux Prud'hommes, ils ont décidé de faire cause commune. Les salariés de ces entreprises en liquidation croyaient tenir le bon bout lorsque le conseil des Prud'hommes leur avait alloué de substantielles indemnités. Les anciens employés n'ont toujours pas vu l'ombre d'un centime d'euro au mépris des principes du droit le plus élémentaire. Sur les deux entreprises, seule une vingtaine d'employés a retrouvé du travail (les plus jeunes). Plus de soixante personnes se trouvent par conséquent en difficulté voire dans des situations inextricables qu'un stress ravageur n'a fait du reste qu'aggraver. Suite à une intervention auprès du député Jean-Luc Warsmann, membre de la commission des lois et proche du gouvernement, ils doivent recevoir leurs indemnités prochainement

- Le personnel licencié à la fermeture de l'usine Cellatex, en juillet 2000, avait déposé un recours au tribunal des prud'hommes, pour licenciement abusif. Il s'agissait ainsi pour le personnel concerné, de refuser le licenciement économique qui lui était appliqué et en fonction de l'article L 3214 du code du travail, de réclamer le droit au reclassement envers la société autrichienne qui exploitait en dernier lieu l'entreprise givetoise. Pour les plaignants, il s'agissait de licenciement sans cause réelle et sérieuse. En appel des Prud'hommes, les intéressés avaient gagné et il convenait de rendre le jugement exécutoire. Cinquante dossiers avaient été constitués et une somme de 1,4 M€ attribuée. Les ayants-droit devraient recevoir la somme qui leur revient début octobre.

- Treize mois après le plan social d'APM Group à Vouziers, l'association APMC (Après Pouvoir Maintenir Contact) continue de défendre les intérêts d'une poignée d'"anciens", toujours en litige avec cette société. "*Ils reprochent à l'entreprise divers griefs de nature parfois différente. Après une phase de conciliation qui a échoué, on se dirige tout droit vers une audience au conseil des Prud'hommes, prévue début décembre. Ces personnes sont actuellement en recherche d'emploi, en temps partiel, en formation ou ont créé leur propre entreprise*". "*Nous avons réglé quelques soucis dus aux primes de licenciements par exemple. Aujourd'hui, il faut prendre le relais de la cellule de reclassement qui a terminé sa mission. Ses résultats ne nous ont pas été communiqués*".



Panique à la centrale de Nogent sur Seine

Le vendredi 30 septembre 2005, l'unité de production n°1 de la centrale nucléaire de Nogent sur Seine qui était en phase de redémarrage après un rechargement du combustible a été mise à l'arrêt après le déclenchement du plan d'urgence. Les sirènes ont retenti. D'après les responsables de cette centrale, ces signaux émis étaient dû à une fuite d'eau accidentelle sur la partie non nucléaire de l'installation… Encore un robinet mal fermé dans les W.C. ? Mais ne vous inquiétez pas, il ne s'agit, d'après E.D.F. que d'un incident classé au niveau 1 de l'échelle Ines qui en compte 7.

"La cour des miracles" du faubourg de Laon

Le quartier "Faubourg de Laon" à Reims, un vieux quartier populaire de Reims, les loyers étaient peu chers (et demeurent dans les moins chers de Reims). Mais le quartier change, une partie de sa population aussi. Outre le fait qu'il soit le quartier où se concentrent Kebabs et sex-shops, il est un quartier où il fait bon vivre. Mais pas pour tout le monde. En novembre 2003 circulait une pétition pour "*constituer un collectif afin de mettre un terme définitif au problème que constituent les logements situés au 30 rue Pierret*". On y apprend que "*chaque année, notamment durant la belle saison, se renouvellent les mêmes incidents (musique tard dans la nuit, insultes, pétards, tirs à la carabine, actes de vandalisme, gestes obscènes, rodéos en voiture et en scooter de jour comme de nuit, dépôts d'ordures diverses -canapés, matelas, télévisions, canettes de bières, etc. - pouvant stationner sur le trottoir pendants plusieurs semaines*" (tiens, le service de nettoyage ne ferait pas son travail) et que l'immeuble serait dans un "*état manifestement insalubre*". "*Le présent collectif a décidé se s'attaquer à la racine de ce désordre, à savoir : Mme X, ex-fonctionnaire de police, propriétaire de cet immeuble sous couvert de la SCI Y, responsable juridiquement des comportements inacceptables de l'ensemble des locataires*". Un immeuble que quelques habitants de la rue - propriétaires égocentriques qui ont installé fils barbelés et caméras de vidéosurveillance autour de leurs bunkers - voudraient voir rasé et ont surnommé "*la cour des miracles*". L'hiver dernier, un incendie s'y est déclaré en pleine nuit. Alors que des voisins s'inquiétaient de savoir s'il y avait des victimes, un des pétitionnaires déclara "*Si seulement ils y étaient tous passés*". Ce qui en dit long de sa haine de classe ! Vider la rue d'une majeure partie de ses pauvres, voilà le but avoué. Car, si dans un immeuble voisin, les mêmes faits que ceux invoqués dans la pétition se produisent, ces mêmes personnes ne trouvent rien à redire, car là, ce sont des "fils à papa".

Au fait, pourquoi parler de cette pétition 2 ans après ? Parce qu'un fait divers paru dans L'Union du 11 septembre dernier a retenu notre attention. Quelques jours auparavant, les habitants de la rue ont eu à subir un vacarme étourdissant tôt le matin. Un des pétitionnaires lançait allégrement de grosses pierres dans une benne vide, en y prenant visiblement du plaisir. Curieusement, quelques temps après, des brouettes de gravas y étaient déversées. Pourquoi pas avant, ce qui aurait atténué le bruit ? Toujours est-il qu'un voisin excédé en est venu aux mains avec un des ouvriers qui vidait sa brouette (il ne savait pas que ce n'était pas l'auteur du bruit initial). Si l'article indique que l'ouvrier avait été frappé à coup de pied de table, il n'indique pas que l'ouvrier a riposté à l'aide d'une grosse pierre, ce qui a mis fin à l'altercation. Pendant ce temps, l'"artificier" qui avait allumé la mèche était aux abonnés absents. L'"agresseur" a été interpellé par la police (une voiture et 2 fourgons se sont déplacés) et placé en garde à vue. Il passera devant le tribunal correctionnel le 17 novembre. Il est âgé de 23 ans et habite "la cour des miracles". Cela ressemble fort à une provocation dans laquelle est tombée ce locataire.

LA CGT EST PLUS QUE JAMAIS PRO-NUCLEAIRE

La Cgt a lancé une pétition nationale en direction du Président de la République. Le texte de cette pétoche est court : "*La crise énergétique est profonde et durable. La nation doit préserver de manière exclusive le contrôle et la maîtrise de ce secteur vital. Un projet de financement alternatif pour Edf est possible. En conséquence, je m'oppose à l'ouverture du capital d'Edf. Je vous demande d'user de votre autorité pour stopper ce projet contraire à l'intérêt du pays*".

Par contre l'argumentation de la Cgt expliquant pourquoi Edf doit rester 100% publique est beaucoup plus détaillée. La privatisation est une véritable spoliation car comme chacun sait : "*Chaque citoyen est copropriétaire de cette entreprise. Vous êtes en droit d'exiger un vrai débat pour déterminer l'avenir de cette entreprise nationale*". Pour la CGT, "*l'ETAT C'EST NOUS*" ! La privatisation va impliquer des factures en hausse, et le service public sera dégradé. Le pompon est lorsque la Cgt affirme que la privatisation va conduire à un environnement sacrifié. Au fait "camarade", à Tchernobyl, c'était du privé ou du public ? Ah ! C'est vrai que cette catastrophe est impossible en France car en plus d'être pro-nucléaire, la Cgt est nationaliste !

Plus loin, nous pouvons lire : "*Le programme concocté à la hâte afin d'éviter les ruptures (d'énergie) vise à relancer une production basée sur le fuel et le gaz. Il risque de placer la France dans l'incapacité de respecter ses engagements de Kyoto. Rappelons que c'est grâce à une politique de long terme, avec un programme électronucléaire ambitieux, que notre pays se situe parmi les plus performants du point de vue des rejets des gaz à effets de serre*". La Cgt poursuit par un somptueux discours pompeux et scientiste pour ne pas dire criminel : "*Il est indispensable de relancer la recherche afin de bâtir un équilibre énergétique vertueux pour l'environnement, en recherchant à optimiser les atouts de chaque source énergétique, et de trouver les solutions optimales pour la gestion des déchets nucléaires*". La conclusion de ce tract national est pour le moins édifiante mais est "politiquement correcte" … du point de vue "alter mondialiste" : "*La Cgt considère que l'énergie n'est pas une marchandise mais un bien public mondial, elle devrait échapper à la rentabilité financière et à la logique de la concurrence*" ! Ah ! Bon… Pour la Cgt, l'ETAT n'a rien à voir avec le Capital, d'ailleurs le capitalisme d'Etat qui a régné pendant des décennies en Europe de l'Est est une vue de l'esprit des anarchistes.



3,80 €. Chèque à l'ordre de "La Galère"

Editorial de

En période de tensions sociales, la technique de la diversion fait ses preuves. L'acharnement contre les étrangers, utilisés comme bouc émissaire, est même parfaitement proportionnel à l'ampleur des saloperies antisociales qu'un gouvernement souhaite faire passer contre la population. Le gouvernement a porté un coup sans précédent depuis plusieurs décennies contre le droit du travail en introduisant, entre autre, par ordonnance (et donc par la force), le contrat de nouvelle embauche. Il fallait donc une manœuvre de diversion à la hauteur de cette attaque. Car la meilleure attaque, c'est d'atomiser la société, de fragmenter le tissu social.

C'est le ministre de l'intérieur qui se charge des basses œuvres, en fixant aux préfets des objectifs : rafles, évacuation de squats ou d'immeubles insalubres (après des incendies spectaculaires), reconduites à la frontière de familles (il faut faire du chiffre) avec des charters communs à plusieurs pays européens (il faut frapper les esprits), … Les immigrés payent le prix cher de cette politique spectacle. Les dernières mesures prises à leur encontre ne visent pas tant à l'expulsion qu'au maintien des étrangers dans leur statut de clandestinité. Le but du jeu, pour la France, n'est donc pas tant de vider le pays des clandestins que de contrôler la circulation des migrants. Et surtout de réduire un peu plus chaque jour leurs droits. Corvéables à merci, expulsables après usages : tel est l'objectif visé.

Mais il arrive que des grains de sable viennent enrayer la machine. Et ces grains de sable sont de plus en plus nombreux. Lors de luttes individuelles et locales contre les expulsions, nombre de personnes découvre que les sans papiers sont aussi des voisins, des élèves, des copains de classe, et non les obscures clandestins diabolisés par les médias. De plus en plus de monde est révolté par les méthodes policières appliquées dans la chasse aux sans papiers.

Et sur le terrain social, lorsque la tension est à son comble et que la "ligne jaune" est franchie par des salariés en lutte, on fait intervenir l'armée (par exemple le GIGN contre les syndicalistes qui s'étaient emparés du paquebot "Pascal Paoli" dans le conflit contre la privatisation de la SNCM). On parle alors d'actions terroristes. Alors que c'est le capitalisme qui terrorise chaque jour celles et ceux qui lui permettent, par leur force de travail, de perdurer : licenciements, délocalisations, remise en causes des acquis sociaux, précarisation de plus en plus accrue des salariés.

Espérons que la journée d'action du 4 octobre ne soit pas qu'un coup d'épée dans l'eau, car les causes de mécontentement sont nombreuses : le contrat nouvelle embauche qui permet à un employeur de moins de 20 salariés de licencier sans motif pendant deux ans, sans que le salarié n'ait un quelconque recours ; l'amputation de 20, 50 puis 100 % des indemnités des chômeurs qui refuseraient un emploi "valable" ; le remplacement de courte durée dans l'éducation nationale ; les suppressions massives d'emplois tant dans le privé que dans le public (on a pu apparaître à la rentrée scolaire dans certains établissements des "kits de nettoyage" remis aux élèves internes pour effectuer le ménage que le personnel, en sous-effectif, ne peut plus assurer quotidiennement) ; de nouvelles attaques contre la sécurité sociale, …

Tsunami, cyclones, inondations… Il y a de plus en plus de catastrophes "naturelles". Mais qui ne sont pas plus "naturelles" que les maladies professionnelles, le cancer de l'amiante ou le stress de la vie de bureau ! Elles sont politiques et économiques. Elles mettent en cause le système actuel dans son ensemble, le productivisme forcené, l'extraction sans limite des ressources de la planète. Mais l'État ne reste pas sans bouger ! Il prend en compte ces "risques". C'est la "culture du risque", avec deux axes principaux : préparer les services de l'Etat et leurs larbins humanitaires à intervenir là où il y a un problème ; préparer les populations à l'éventualité des catastrophes. Car la culture du risque a surtout pour but de conditionner les populations à des catastrophes inouïes. Et quand, comme à la Nouvelle Orléans, les secours arrivent, ce n'est pas sous la forme de l'humanitaire (qui vient souvent prêcher l'attente et la soumission sur les terrains où la révolte est en train de germer), mais sous la forme du militaire. Tout cela avec un relent de racisme social et ethnique, les rescapés blancs "comme il faut" étant secourus et évacués avant les noirs, avant les pauvres… L'Islande, avec la création de 5 barrages et du lac artificiel le plus grand d'Europe, ceci à fin de fournir de l'électricité pour le géant américain de l'aluminium, ALCOA, qui devrait y produire 322 000 tonnes d'aluminium par an, sera-t-elle, comme la France avec son énergie nucléaire, une "victime" prochaine de catastrophe naturelle ? Espérons que les manifestations et le mécontentement général de la population freinent sérieusement les ambitions les plus délirantes des capitalistes.

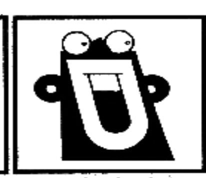
Enfin, que dire du retrait israélien de Gaza, sinon ne qu'il règle rien : la colonisation continue en Cisjordanie, le mur se construit. Des milliers d'hectares de terres agricoles ont été détruites par les forces d'occupation au cours des 5 dernières années. 60 % de la population de Gaza vit en dessous du seuil de pauvreté, le taux de chômage est estimé à 40 %. La population palestinienne s'est repliée sur le plus petit et le plus rétrograde dénominateur commun, à savoir la famille, le clan. Les groupes religieux radicaux ont pu bénéficier de ce terrain favorable pour ramener leurs discours obscurantistes. Alors, comme suite logique, une guerre civile ?

OCL Reims, le 30 septembre 2005









Retrouvez le Chat Noir le lundi de 19 h à 20 h sur Primitive , 92,4 MHz, à Reims de 19 h à 20 h
ainsi que sur l'Eko à Montpellier et Canal Sud à Toulouse

**JOURNAL COMMUNISTE LIBERTAIRE
ET D'ÉCOLOGIE SOCIALE
DE CHAMPAGNE ARDENNE**

Le Chat Noir c/o Egrégore
BP 1213
51058 Reims cedex

téléphone : 03 26 40 27 08
Messagerie : lechatnoir@club-internet.fr

http://journal-lechatnoir.site.voila.fr

http://oclibertaire.free.fr







Qui sommes-nous ?

Nous nous définissons comme communistes-libertaires parce que:

- Nous rejetons tous les systèmes économiques, toutes les institutions politiques étatiques ou privées qui se fondent sur l'exploitation de l'Homme par l'Homme, sur l'autorité et la hiérarchie.
- Nous avons toujours lutté, à la fois contre toutes les formes du Capitalisme d'Etat qui se dissimulaient ou se dissimulent encore sous les noms de Marxisme-Léninisme, Bolchevisme, Stalinisme, etc. et contre les capitalismes libéraux avec leur cortège de gaspillage et de consommation effrénée. Il s'agit pour nous des deux revers de la même médaille.
- Nous considérons que, partout dans le monde, les inégalités sociales, la loi du profit et du plus fort conduisent à une société de plus en plus déséquilibrée, polluée, inhumaine et sont directement responsables du racisme, du crétinisme passif, des corruptions financières et politiques.
- Nous sommes pour l'auto-organisation des travailleurs, des habitants, des consommateurs dans les formes qu'il leur convient de se donner, pourvu qu'elles ne reproduisent pas, comme les mafias politiques de Droite comme de Gauche ou les bureaucraties syndicales, les tares que nous dénonçons plus haut.
- Nous sommes pour une Démocratie Directe qui correspondrait aux besoins authentiques des individus, sans distinction de sexe ou de nationalité et non plus au profits des marchands et des publicitaires, des bureaucrates et des notables.
- Nous n'appelons personne à nous "suivre" aveuglément et ne recherchons aucun pouvoir nous-mêmes, mais souhaitons œuvrer avec tous ceux et toutes celles qui veulent changer radicalement la société en prenant dès aujourd'hui leur destinée en main.

INVITATION

Le Chat noir vous intéresse, vous désirez participer à sa mise en œuvre,

PLUSIEURS SOLUTIONS :

ÉMETTEZ des critiques et des propositions concrètes en nous **rencontrant au 51 rue Landouzy à Reims** ou en nous écrivant au Chat Noir

Egrégore
BP 1213
51058 Reims cedex

AUTREMENT, envoyez nous vos articles sur les thèmes qui vous tiennent à cœur, billets d'Humeurs et d'Humour à l'adresse précédente ou par e-mail : ***lechatnoir@club-internet.fr***

OU ENCORE : même si vous ne pouvez répondre aux premières propositions ci-dessus, tout est encore possible ! Vous lisez la presse locale, régionale, il vous suffira de sélectionner et de classer par thème les articles qui vous intéressent. Faîtes nous les parvenir avec quelques annotations et réactions. Énormément de choses nous échappent , c'est pourquoi ces propositions peuvent nous permettre de combler une part de la contre information que les média distillent autour de nous et de vous offrir un espace d'expression selon vos moyens et degré de participation.



**Retrouvez le Chat Noir tous les lundis de 19 h à 20 h sur Primitive , 92,4 MHz, à Reims
ainsi que sur l'Eko à Montpellier et Canal Sud à Toulouse
et les mercredis, de 16 h à 20 h, au 51 rue Landouzy, Reims**

☎ : 03 26 40 27 08
web : http:// journal-lechatnoir.site.voila.fr
e-mail : lechatnoir@club-internet.fr